



COMPTE-RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 AVRIL 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT le QUATORZE AVRIL à NEUF HEURES, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué le 6 avril 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances, en session du mois d'AVRIL

Sous la présidence de **M. Jacques BOMPARD, Député Maire**

Nombre de
membres :

- En exercice : 35
- Présents : 29
- Votant : 35

ETAIENT PRESENTS :

Mme Marie-France LORHO, M. Gérald TESTANIERE, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Denis SABON, Mme Muriel BOUDIER, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Anne CRESPO, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, **Adjoint**

Mme Edmonde RUZE, M. Armand BEGUELIN, M. Jacques PAVET, Mme Marie-Josèphe MARTIN, M. Jean-Christian CADENE, M. Michel BOUYER, Mme Danièle AUBERTIN, M. Bernard EICKMAYER, Mme Danielle GARNAVAUX, Mme Chantal GRABNER, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE, M. Guillaume BOMPARD, Mme Christiane LAGIER, Mme Anne-Marie HAUTANT, Mme Christine BADINIER, M. Gilles LAROYENNE, Mme Fabienne HALOUI, **Conseillers Municipaux.**

Absents excusés :

Mme Marcelle ARSAC	qui donne pouvoir à	M. Jean-Michel BOUDIER
Mme Carole PERVEYRIE	qui donne pouvoir à	M. Denis SABON
Mme Sandy TRAMIER	qui donne pouvoir à	Mme Catherine GASPA
M. Nicolas ARNOUX	qui donne pouvoir à	M. Guillaume BOMPARD
M. Alexandre HOUPERT	qui donne pouvoir à	Mme Anne-Marie HAUTANT
Mme Yannick CUER	qui donne pouvoir à	M. Gilles LAROYENNE

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Muriel BOUDIER est nommée secrétaire de séance.



Monsieur le Député Maire informe que les décisions du 1er trimestre 2017 ont été déposées sur les tables puis que le dossier N° 42 va être exposé en premier car une présentation va être faite par un bureau d'études extérieur.

DOSSIER N° 42

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Après l'exposé, un débat a eu lieu.

Ce dernier fera l'objet d'un compte-rendu mais pas d'une délibération.

Ensuite, l'ordre du jour est abordé.

Tous les comptes de gestion sont présentés et débattus, puis votés en même temps.

EXPOSE DES COMPTES DE GESTION

RAPPORTEUR : Gérald TESTANIERE

- 1 BUDGET ANNEXE DU PARKING SOUTERRAIN DU THEATRE ANTIQUE – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2016

RAPPORTEUR : Denis SABON

- 2 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2016
- 3 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM - COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2016

RAPPORTEUR : Anne CRESPO

- 4 BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2016

RAPPORTEUR : Catherine GASPA

- 5 BUDGET ANNEXE « TRANSPORT ORANGE » – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2016

RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

- 6 BUDGET ANNEXE - SERVICE PUBLIC DE L'EAU – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2016
- 7 BUDGET ANNEXE - SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2016

5 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE et Mme CUER)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Tous les comptes administratifs sont présentés et débattus. Puis votés après la sortie de Monsieur le Député Maire ; la présidence étant assurée par Madame Marie-France LORHO

EXPOSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

RAPPORTEUR : Gérald TESTANIERE

8 BUDGET ANNEXE DU PARKING SOUTERRAIN DU THEATRE ANTIQUE – COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **VOTE** le Compte Administratif 2016 du **Budget Annexe du Parking souterrain du Théâtre Antique**, **CONSTATE** les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et **ARRÊTE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2016 tels que résumés ci-dessous :
Un déficit d'exploitation 2016 de : **- 9 450,46 €**

6 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Denis SABON

9 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES – COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **VOTE** le Compte Administratif 2016 du **Budget Annexe des Pompes Funèbres**, **CONSTATE** les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et **ARRÊTE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2016 tels que résumés ci-dessous :
Un excédent d'exploitation 2016 de : + 70 651,60 €
Un excédent d'investissement 2016 de : + 26 552,43 €
Soit un résultat global 2016 cumulé des deux sections de : + 97 204,03 €

6 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



10 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM – COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **VOTE** le Compte Administratif 2016 du **Budget Annexe des Pompes Funèbres**, **CONSTATE** les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et **ARRÊTE** les résultats

définitifs du Compte Administratif 2016 tels que résumés ci-dessous :

Un excédent d'exploitation 2016 de :	+ 142 176,23 €
Un excédent d'investissement 2016 de :	+ 32 250,91 €
Soit un résultat global 2016 cumulé des deux sections de :	+ 174 427,14 €

6 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOU)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Anne CRESPO

11 BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **VOTE** le Compte Administratif 2016 du **Budget Principal de la Ville, CONSTATE** les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et **ARRÊTE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2016 tels que résumés ci-dessous :

Un excédent d'exploitation 2016 de :	+ 6 968 571,42 €
Un déficit d'investissement 2016 de :	- 2 408 982,54 €
Des Restes à Réaliser 2016 en dépenses de :	- 1 811 877,21 €
Soit un résultat global 2016 cumulé des deux sections de :	+ 2 747 711,67 €

2 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE et Mme CUER)
4 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme HALOU)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Catherine GASPA

12 BUDGET ANNEXE « TRANSPORT ORANGE » – COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **VOTE** le Compte Administratif 2016 du **Budget Annexe « TRANSPORT ORANGE », CONSTATE** les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et **ARRÊTE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2016 tels que résumés ci-dessous :

Un excédent d'exploitation 2016 de :	+ 765 789,80 €
Un excédent d'investissement 2016 de :	+ 64 262,17 €
Des Restes à Réaliser 2016 en dépenses de :	- 573 599,64 €
Soit un résultat global 2016 cumulé des deux sections de :	+ 256 452,32 €

3 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOU)
3 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR: Xavier MARQUOT

13 BUDGET ANNEXE - SERVICE PUBLIC DE L'EAU – COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **VOTE** le Compte Administratif 2016 du **Budget Annexe de l'EAU, CONSTATE** les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et **ARRÊTE** les résultats définitifs du

Compte Administratif 2016 tels que résumés ci-dessous :	
Un excédent d'exploitation 2016 de :	+ 464 300,35 €
Un excédent d'investissement 2016 de :	+ 132 430,56 €
Des Restes à Réaliser 2016 en dépenses de :	- 385 709,54 €
Soit un résultat global 2016 cumulé des deux sections de :	+ 211 021,37 €

3 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
3 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



14 BUDGET ANNEXE - SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2016

Le Conseil Municipal **VOTE** le Compte Administratif 2016 du **Budget Annexe de l'ASSAINISSEMENT, CONSTATE** les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et **ARRÊTE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2016 tels que résumés ci-dessous :

Un excédent d'exploitation 2016 de :	+ 401 779,12 €
Un excédent d'investissement 2016 de :	+ 2 139 039,97 €
Des Restes à Réaliser 2016 en dépenses de :	- 238 249,51 €
Soit un résultat global 2016 cumulé des deux sections de :	2 302 569,58 €

3 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
3 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Monsieur le Député Maire revient et reprend la présidence de la séance

EXPOSE DES AUTRES DOSSIERS FINANCIERS

M. Guillaume BOMPARD quitte temporairement la séance

RAPPORTEUR : Gérald TESTANIERE

15 BUDGET ANNEXE DU PARKING SOUTERRAIN DU THEATRE ANTIQUE – REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2016

Le Conseil Municipal **REPREND** les résultats constatés de l'exercice 2016 :

Excédent d'exploitation = + 22 887,64 €
Et **AFFECTE** ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2016 :
Excédent d'exploitation reporté (Compte R 002) : + 22 887,64 €

6 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
27 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Mme Muriel BOUDIER et Mme Catherine GASPA quittent temporairement la séance

16 BUDGET ANNEXE DU PARKING SOUTERRAIN DU THEATRE ANTIQUE – BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2017

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** dans tout son contenu le Budget Primitif 2017 du Parking Souterrain de Théâtre Antique.

2 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE et Mme HALOUI)
4 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme CUER)
24 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Mme Muriel BOUDIER et Mme Catherine GASPA reviennent en séance

RAPPORTEUR : Marie-Thérèse GALMARD

17 POLITIQUE DE LA VILLE - ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2017

↳ Le Conseil Municipal **PREND** acte de l'évaluation 2016 des actions du contrat de ville, **ATTRIBUE** les subventions aux acteurs, **APPROUVE** les termes de la convention type et ceux de la convention relative à l'action « Quartier de haut niveau » portée par l'ASON

1 ABSTENTION (M. LAROYENNE)
4 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme CUER)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



M. Guillaume BOMPARD revient en séance

18 CONTRAT DE VILLE – MISE EN PLACE D'ACTIVITES A DESTINATION DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES ET TARIFICATION

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le principe de mise en place d'activités dans le cadre des orientations du Contrat de ville et le système de tarification présenté

2 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE et Mme HALOUI)
3 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Denis SABON

19 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES – REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **REPREND** les résultats constatés de l'exercice 2016 :

- Excédent d'exploitation : + 506 997,43 €
- Excédent d'investissement : + 632 732,60 €

CONSTATE les Restes à réaliser pour un montant de :

Recettes : 0,00 €

Dépenses : 0,00 €

Et **AFFECTE** ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2016 :

Excédent d'exploitation capitalisé (Compte R 1068) : 0,00 €

Excédent d'exploitation reporté (Compte R 002) : + 506 997,43 €

6 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



20 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES – BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2017

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** dans tout son contenu le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe des **POMPES FUNEBRES**

2 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE et Mme HALOUI)

4 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme CUER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



21 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM – REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **REPREND** les résultats constatés de l'exercice 2016 :

- Excédent d'exploitation : + 161 399,37 €

- Excédent d'investissement : + 744 976,71 €

CONSTATE les Restes à réaliser pour un montant de :

Recettes : 0,00 €

Dépenses : 0,00 €

Et **AFFECTE** ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2016 :

Excédent d'exploitation reporté (Compte R 002) : + 161 399,37 €

6 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



22 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM – BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2017

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** dans tout son contenu le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe du **CREMATORIUM**

2 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE et Mme HALOUI)

4 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme CUER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Jean-Pierre PASERO

23 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2017

↳ Le Conseil Municipal **ALLOUE** aux associations indiquées les subventions dont les montants sont spécifiés

M. le Député Maire ne prend pas part au vote

**5 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE et Mme CUER)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



24 ORANGE – VILLE ETAPE DU TOUR CYCLISTE FEMININ INTERNATIONAL – EDITION 2017

↳ Le Conseil Municipal **ACCEPTE** que la Ville d'Orange soit partenaire du TCFIA et pour cette occasion, ville d'étape du tour

35 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



M. Guillaume BOMPARD quitte temporairement la séance

RAPPORTEUR : Anne CRESPO

25 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **REPREND** les résultats constatés de l'exercice 2016 :

Excédent de fonctionnement = + 30 071 564,93 €

Déficit d'investissement = - 3 296 342,64 €

CONSTATE les Restes à réaliser pour un montant de :

Recettes : 0,00 €

Dépenses : - 1 811 877,21 €

Et AFFECTE ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2016 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (Compte R 1068) : 5 108 219,85 €

Excédent de fonctionnement reporté (Compte R 002) = 24 963 345,08 €

6 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)

27 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



M. Guillaume BOMPARD revient en séance

Mme Marie-Thérèse GALMARD quitte un instant la séance mais revient avant le vote

26 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – FIXATION DES TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES ANNEE 2017

↳ Le Conseil Municipal **FIXE** les taux actualisés selon les bases prévisionnelles pour l'année 2017,

Et **VOTE** les taux des trois Taxes Directes Locales de cette manière :

TAXE HABITATION	14,91 %
FONCIER BATI	21,32%
FONCIER NON BATI	50,83 %

Soit un coefficient de réduction de 5 % sur l'année 2017

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et M. LAROYENNE)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



27 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2017

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** dans tout son contenu le Budget Primitif 2017 du Budget Principal de la Ville

6 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



28 INTERCOMMUNALITE – ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS 2017 A LA CCPRO

↳ Le Conseil Municipal **ATTRIBUE** à la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze un Fonds de Concours d'un montant de **2 500 000 €** relatif à la réalisation du programme annuel d'investissement 2017 figurant dans le projet de convention

1 ABSTENTION (Mme CUER)
3 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



29 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT A L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE D'IRRIGATION DU GRÈS

↳ Le Conseil Municipal **ATTRIBUE** à l'ASA du Grès une subvention d'Équipement de **2 520,00 €**

35 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Catherine GASPA

30 BUDGET ANNEXE « TRANSPORT ORANGE » - REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **REPREND** les résultats constatés de l'exercice 2016 :

Excédent de fonctionnement = + 1 422 010,26 €

Excédent d'investissement = + 8 739,27 €

CONSTATER les Restes à réaliser pour un montant de :

Recettes : 0,00 €

Dépenses : 573 599,65 €

AFFECTER ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2016 :

Excédent d'exploitation capitalisé (Compte R 1068) : + 564 860,38 €

Excédent d'exploitation reporté (Compte R 002) : + 857 149,88 €

6 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



31 BUDGET ANNEXE « TRANSPORT ORANGE » – BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2017

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** dans tout son contenu le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe « TRANSPORT ORANGE »

2 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE et Mme HALOUI)

4 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme CUER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



M. Jacques PAVET quitte définitivement la séance

M. Jean-Christian CADENE également après avoir donné pouvoir à Mme Muriel BOUDIER

RAPPORTEUR: Xavier MARQUOT

32 BUDGET ANNEXE DE L'EAU – REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **REPREND** les résultats constatés de l'exercice 2016 :

Excédent d'Exploitation = + 935 223,48 €

Excédent d'investissement = + 370 157,02 €

CONSTATE les Restes à réaliser pour un montant de :

Recettes : 0,00 €

Dépenses : 385 709,54 €

AFFECTE ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2016 :

Excédent d'exploitation capitalisé (Compte R 1068) : 15 552,52 €

Excédent d'exploitation reporté (Compte R 002) : + 919 670,96 €

5 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE et Mme HALOUI)

1 VOIX CONTRE (Mme CUER)

28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



33 BUDGET ANNEXE DE L'EAU – BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2017

☞ Le Conseil Municipal **APPROUVE** dans tout son contenu le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe de l'EAU

2 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE et Mme HALOUI)
4 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme CUER)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



34 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2016

☞ Le Conseil Municipal **REPREND** les résultats constatés de l'exercice 2016 :

Excédent d'Exploitation = + 1 661 343,49 €

Excédent d'investissement = + 374 289,68 €

CONSTATE les Restes à réaliser pour un montant de :

Recettes : 0,00 €

Dépenses : 238 249,51 €

AFFECTE ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2016 :

Excédent d'exploitation capitalisé (Compte R 1068) : 0,00 €

Excédent d'exploitation reporté (Compte R 002) : + 1 661 343,49 €

6 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



35 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2017

☞ Le Conseil Municipal **APPROUVE** dans tout son contenu le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe de l'ASSAINISSEMENT

2 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE et Mme HALOUI)
4 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme CUER)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Suspension de séance à 12 H et reprise à 14 H

M. Jean-Pierre PASERO donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse GALMARD

M; Bernard EICKMAYER donne pouvoir à Mme Danielle GARNAVAUX

Mme Anne-Marie HAUTANT donne pouvoir à Mme BADINIER

M. Gilles LAROYENNE donne pouvoir à Mme Marie-France LORHO

Mme Yannick CUER donne pouvoir à Mme Anne CRESPO

M. Alexandre HOUPERT et Mme Fabienne HALOUI : absents excusés à compter de la reprise

EXPOSE DES AUTRES DOSSIERS

RAPPORTEUR : Marie-France LORHO

36 AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE L'ARGENSOL - ACQUISITION DE BANDES DE TERRAINS

↳ Le Conseil Municipal DÉCIDE D'ACQUÉRIR lesdites parcelles appartenant respectivement à Monsieur Jean CLAUZIER et Madame Marie ROGNON, à Madame Huguette JOUBERT et à Mesdames Ginette TRUC et Michèle LECLERCQ (née PICQ)

30 VOIX POUR

ADOpte A L'UNANIMITE



Arrivée de M. Guillaume BOMPARD

37 ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AD N° 123 SISE AVENUE DE FOURCHEVIEILLES APPARTENANT A MONSIEUR YVES CANET

↳ Le Conseil Municipal DÉCIDE D'ACQUÉRIR la propriété cadastrée section AD n° 123 appartenant à Monsieur Yves CANET

2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR

ADOpte A LA MAJORITE



38 LIAISON NORD CHEMIN DE LA CROIX-ROUGE / RUE DES BARTAVELLES (EMPLACEMENT RESERVE N°3 AU P.L.U.) – ACQUISITION DE BANDES DE TERRAINS A DETACHER DES PARCELLES CADASTREES SECTION S N° 433 ET 435 APPARTENANT À MONSIEUR THIERRY NURY

↳ Le Conseil Municipal DÉCIDE D'ACQUÉRIR ladite bande de terrain à détacher des parcelles cadastrées section S n° 433 et 435, appartenant à Monsieur Thierry NURY

32 VOIX POUR

ADOpte A L'UNANIMITE



39 AMENAGEMENT DE LA RUE MEYNE CLAIRE - ACQUISITION DE BANDES DE TERRAINS

↳ Le Conseil Municipal DÉCIDE D'ACQUÉRIR lesdites bandes de terrains appartenant respectivement à Madame Liliane SEGURET et à Madame Alberte ARNOUX (née CHABANIER)

32 VOIX POUR

ADOpte A L'UNANIMITE



M. Guillaume BOMPARD quitte temporairement la séance

40 CONVENTION D'INTERVENTION S.A.F.E.R. P.A.C.A. - ACQUISITION DES PARCELLES CADASTRÉES SECTION BA N° 361 ET 360 SISES QUARTIER DE L'ETANG

↳ Le Conseil Municipal DÉCIDE D'ACQUÉRIR les parcelles cadastrées section BA n° 361 et 360 sises Quartier de l'Etang

30 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



41 INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DE BIENS VACANTS ET SANS MAITRE SIS LIEU-DIT « SOMME LONGUE », « PORTE CLAIRE » ET « AGLANET »

↳ Le Conseil Municipal DECIDE D'INCORPORER DANS LE DOMAINE COMMUNAL les biens présumés vacants et sans maître

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
27 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



43 COMMISSIONS MUNICIPALES – MISE A JOUR ET DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES

↳ Le Conseil Municipal DECIDE de supprimer les commissions : Colline Saint Eutrope, Propreté de la Ville et Commerce

Et de procéder, après décision à l'unanimité, au vote à main levée des nouveaux représentants, à savoir :

- Finances : **Mme Yannick CUER**
- Sports-Jeunesse-Loisirs-Associations- Education-Jeunesse : **Mme Danielle GARNAVAUX et Mme Yannick CUER**
- Culture : **Mme Christine BADINIER**
- Agriculture-Viticulture : **M. Gilles LAROYENNE**

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



M. Guillaume BOMPARD revient en séance

RAPPORTEUR : Gérald TESTANIERE

44 CONVENTION ENEDIS – COMMUNE D'ORANGE ET LES SOCIETES NUMERICABLE-SFR/COMPLETEL - RELATIVE A L'USAGE DES SUPPORTS DES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE BASSE TENSION (BT) ET HAUTE TENSION (HTA) AERIENS POUR L'ETABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

↳ Le Conseil Municipal APPROUVE la convention ENEDIS – COMMUNE D'ORANGE ET LES SOCIETES NUMERICABLE-SFR/COMPLETEL - Relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité Basse tension (BT) et Haute Tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques et DIT qu'une redevance d'utilisation, fixée au

titre de l'année 2015, par support ou le cas échéant par traverse à 27.50 € HT (non assujettie à la TVA), facturée en une fois, par tranche de travaux réalisés sur un semestre, pour la durée de mise à disposition des supports de 20 ans sera versée à la ville par chacune des Sociétés

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



45 CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE SOUS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE CR.W2 DES AIGRAS – POUR LA POSE D'UNE BUSE D'IRRIGATION

↳ Le Conseil Municipal **AUTORISE** la conclusion, à titre gracieux, d'une convention de servitude de passage sous le domaine public de la Commune avec M. BISCARRAT Gilles, gérant, représentant la EARL LES CARGAULES en traversée du Chemin des AIGRAS – CR.W2, pour la pose d'une buse d'irrigation

32 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Denis SABON

46 REGIME INDEMNITAIRE – FILIAIRE POLICE MUNICIPALE

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ABROGER** les dispositions des délibérations des conseils municipaux des 24 janvier et 25 avril 2007 concernant le régime indemnitaire pour la filière police municipale, **D'INSTAURER** l'indemnité mensuelle spéciale de fonctions (MSF), l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) et les indemnités horaires pour travaux supplémentaires selon les modalités définies ci-dessus **à compter du 1^{er} mai 2017** pour la filière de la police municipale, **DE PRECISER** que le versement de l'I.A.T. s'effectuera mensuellement

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



47 REVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ARRETE AU 1ER MARS 2017

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ADOPTER** les modifications du tableau des effectifs

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Muriel BOUDIER

48 CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ECOLE POURTOULES ET LA MEDIATHEQUE D'ORANGE, AVEC LA MISE EN PLACE DE PRET A TITRE GRATUIT

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** la convention entre la Médiathèque de la Ville d'ORANGE et l'école Pourtoules

32 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



49 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE D'ORANGE – RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE – APPROBATION DE CE PROJET ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le projet de restauration du Monument aux morts et son plan de financement

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

50 DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'EAUX BRUTES – AVENANT N° 3 AU CONTRAT CONCLU AVEC LA SOCIETE SUEZ EAUX FRANCE (EX S.D.E.I.)

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'avenant n° 3 au contrat de DSP d'adduction d'eau potable et d'eaux brutes conclu avec la Société SUEZ Eaux France (ex S.D.E.I.) pour l'exploitation en affermage du Service Public d'eau potable et des eaux brutes avec effet au 1^{er} Mai 2017

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



51 APPROBATION DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ET DE LA CONVENTION D'ORGANISATION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CREATION DE VOIE NOUVELLE EMPLACEMENT RESERVE ER3 – LIAISON RUE DES BARTAVELLES ET CHEMIN DE LA CROIX ROUGE A ORANGE DANS LE CADRE DU PUP FRANCELOT

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** la constitution d'un groupement de commandes entre la ville d'Orange et la CCPRO dans le cadre des travaux de création de voie nouvelle emplacement réservé ER 3 – Liaison rue des Bartavelles et chemin de la Croix-Rouge et les termes des conventions correspondantes

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Jean-Michel BOUDIER

52 RENTREE SCOLAIRE 2017/2018 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'OUVERTURE D'UNE CLASSE A L'ECOLE ELEMENTAIRE ALBERT CAMUS

↳ Le Conseil Municipal **EMET** un avis favorable à la proposition d'ouverture à la rentrée de septembre 2017/2018 d'une classe à l'école élémentaire Albert Camus

32 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



53 INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT (IRL) DUE AUX INSTITUTEURS POUR 2016 : IRL DE BASE

↳ Le Conseil Municipal EMET un avis favorable sur la proposition de Monsieur le Préfet de Vaucluse de fixer le montant de l'IRL de base à 2 297,45 €, pour 2016

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



54 INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT (IRL) DUE AUX INSTITUTEURS POUR 2016 : INSTITUTEURS BENEFICIANT DE LA MAJORATION DE 25 %

↳ Le Conseil Municipal EMET un avis défavorable sur la proposition de Monsieur le Préfet de Vaucluse de fixer le montant de l'IRL des instituteurs bénéficiant de la majoration de 25 % à 2 871,81 €, pour 2016

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Guillaume BOMPARD

55 VENTE DE PRODUITS DERIVES DANS LE CADRE DE LA PROMOTION DE LA VILLE D'ORANGE

↳ Le Conseil Municipal ADOPTE les tarifs des articles de type : stylos, T-shirts, cabas,... tels que définis dans le tableau présenté et APPROUVE le principe de l'achat de la caisse enregistreuse

**2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



La séance est levée à 14 heures 45

Vu pour être affiché le : 20 AVR 2017
et publié sur le site internet de la Ville

Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations peuvent être consultées auprès des services intéressés conformément à la procédure définie par la loi du 17 juillet 1978 codifiée dans l'article L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.



JACQUES BOMPARD.